



Procédure de vote **Assemblée des délégués des assurés**

Du 30 avril au 20 mai 2025, votez pour vos candidat.e.s sur www.cpev.ch

Gérée par



cpev

CAISSE DE PENSIONS
DE L'ÉTAT DE VAUD

Elisez vos représentant-e-s

Scrutin ouvert du 30 avril au 20 mai 2025

Lors de ce scrutin, il s'agit d'élire 30 représentant-e-s des assuré-e-s et pensionné-e-s à l'Assemblée des délégués des assurés de la CPEV pour la législature 2025-2030. La compétence première de cette Assemblée est de désigner les 4 membres du Conseil d'administration de la Caisse représentant les assuré-e-s et les pensionné-e-s.

L'élection se déroule dans 9 cercles électoraux disposant chacun d'un nombre défini de sièges à l'Assemblée. Vous pouvez voter uniquement pour les candidat-e-s du cercle électoral auquel vous appartenez. Votre cercle est indiqué dans le courrier reçu. Les listes de candidat-e-s pour chaque cercle peuvent être consultées sur www.cpev.ch.

Comment voter ?

Le vote s'effectue en quelques clics, uniquement sur internet du 30 avril au 20 mai.

- 1 Rendez-vous sur www.cpev.ch
- 2 Pour accéder à la plateforme de vote, cliquez sur «Election 2025»
- 3 Connectez-vous à l'outil de vote en ligne à l'aide des codes d'accès personnels transmis par courrier. Vous y trouverez la présentation complète des candidat-e-s, ainsi que les modalités précises de vote.

Vous ne disposez pas d'un accès à internet ?

Aucun problème. Rendez-vous au siège de la gérante, Retraites Populaires, ou dans l'une de ses agences (lundi-vendredi: 8h-16h30) pour voter durant les dates d'ouverture du scrutin.

Lausanne (siège)
Rue Caroline 9
1001 Lausanne
Tél. 021 348 21 11

Yverdon-les-Bains
Rue de la Plaine 51
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. 021 348 28 21

Nyon
Rue Neuve 4
1260 Nyon 1
Tél. 021 348 20 20



Plus d'informations, questions-réponses et réglementation sur www.cpev.ch

Si vous ne trouvez pas les renseignements désirés en ligne, contactez-nous au 021 348 24 43 ou à info@cpev.ch